

# Rapport d'activité 2022

## Jura – Neuchâtel





**Marianne Guillaume-Gentil-Henry**  
Présidente du comité Pro Infirmis Neuchâtel

## Un partenariat plus inclusif

En avril 2022 ont eu lieu les premières assises de l'inclusion du canton de Neuchâtel et l'occasion de faire connaissance avec la nouvelle préposée à l'inclusion, Nathalie Christen qui devient garante de la nouvelle loi cantonale sur l'inclusion pour les personnes vivant avec un handicap (LinCa). Comment Neuchâtel veut-il se positionner face aux multiples défis d'une société plus inclusive ?

En développant une approche bienveillante pour l'accueil des enfants en situation de handicap avec une scolarité inclusive et également par un accueil parascolaire de qualité ? En permettant de développer des emplois mieux adaptés aux personnes fragilisées dans leur santé physique et psychique ? En incluant dans les programmes de réinsertion, des personnes vivant avec un handicap malheureusement non reconnu par l'AI ? En dépassant la rigidité de certains dispositifs étatiques contraignants pour s'ouvrir à d'autres modèles plus innovants ?

Il est temps de prendre en compte la personne souffrant d'handicap dans sa globalité, d'écouter ses besoins et ses limites mais surtout de valoriser ses compétences et ses ressources pour construire avec elle et autour d'elle un monde inclusif plus respectueux et plus créatif.



**Laurent Girardin**  
Directeur

## Direction

Libéré des contraintes du Covid, 2022 aura été l'année du retour aux affaires, parfois d'une manière frénétique comme si l'on voulait rattraper le temps perdu. Au-delà de tout un paquet d'activités redéployé, les grands marqueurs de cette année auront été les 10 ans de la Contribution d'assistance, le spectacle inclusif **Molière c'est nous** et le premier lancement de notre documentaire **Stars de tous les instants**. Le spectacle a eu un succès retentissant, porté par l'avant-scène opéra et son metteur en scène Yves Senn. Pour le documentaire magistralement réalisé par Thierry Koller retraçant le montage du spectacle jurassien de l'année précédente, les mots sont superflus tant les émotions ont été fortes dans le public. Mais cette aventure n'en est qu'à son début et j'espère que nous aurons encore beaucoup de choses à retracer par rapport à cette magnifique aventure. Pour le reste, je laisserai la place à mes collaborateurs qui résumeront mieux que moi l'ensemble des activités de nos prestations. Qu'il me soit juste permis, de manière rituelle, de remercier chaleureusement tous les collaborateurs, les bénévoles et assistants, les membres des comités, le siège principal à Zürich, les autorités ainsi que les nombreux partenaires pour leur soutien à la cause du handicap. A ces remerciements, je me dois également d'associer l'ensemble de nos donateurs sans qui nos activités ne pourraient se déployer complètement. Je citerai les principaux par ordre alphabétique : l'Église du canton du Jura (Paroisse de Porrentruy), La Fondation du Casino de Neuchâtel, Fondation culturelle de la BCN, Fondation de l'Hôpital de la Providence, La Loterie Romande section Jura, la Fondation Philanthropia, la ville de Neuchâtel.

# Les prestations

## Conseil spécialisé en assistance (CSA)

Le CSA est une prestation de Pro Infirmis (PI) qui a pour but de soutenir les personnes avec un handicap qui bénéficient de la contribution d'assistance (CA) de l'AI. Elles peuvent engager du personnel privé pour leur fournir l'assistance dont elles ont besoin au quotidien. Ces frais de personnel sont pris en charge par l'AI. Les ayants-droits deviennent donc employeurs et Pro Infirmis les soutient dans ce nouveau rôle, pour les aspects administratifs, de mise en place de l'assistance et pour les questions en lien avec le droit du travail.

En 2022, la CA a fêté ses 10 ans. Des manifestations ont été organisées par PI, dont une conférence qui a eu lieu le 18 mai à Berne et qui avait pour but de faire un bilan de la CA 10 ans après sa création. Cette manifestation a permis aux personnes concernées de témoigner de leur réalité, des améliorations qu'a permis la CA dans leur situation mais aussi des limites de la prestation et des enjeux pour le futur. Les 9 et 16 juin, PI JU-NE a également organisé deux soirées sur le thème de la CA dans le but d'informer les personnes concernées et les professionnels du réseau médico-social de l'existence et des possibilités qu'offrent cette prestation.

Depuis ses débuts, plusieurs révisions de la CA ont permis de la faire évoluer car l'accès est parfois difficile et ne se trouve pas à la portée de toutes les personnes concernées. Des modifications majeures ont été mises en place en 2022 soit, l'augmentation des forfaits de nuit et la possibilité de convertir les heures de nuits non utilisées en heures de jour, généralement plus utilisées par les ayants droit. Cette révision a permis de faire évoluer positivement la prestation mais certaines améliorations sont encore attendues : la possibilité d'engager ses parents en ligne directe ou son conjoint/concubin ou d'étendre la prestation aux personnes accidentées, ce qui n'est pour l'heure pas possible.

PI continue de s'engager pour l'autodétermination des personnes avec un handicap qui, grâce à la CA, peuvent décider des personnes qu'elles souhaitent engager pour les soutenir dans leur quotidien. Le CSA de PI permet de faciliter la mise en place de l'assistance et des responsabilités que le nouveau rôle d'employeur signifie pour les ayants-droits.

		2021		2022	
<b>Conseil spécialisé en assistance</b>	Clients	JU	21	JU	30
		NE	42	NE	32
	Heures	JU	140	JU	136
		NE	360	NE	145

## Construction Sans Obstacles (CSO)

La CSO propose : 1) Du conseil à l'aménagement des logements et lieux de travail (2 cas à NE). 2) Une analyse exhaustive des permis de construire, y compris visite de conformité (quelque 250 dossiers à NE et environ 50 à JU = soit à peu près 300 en tout). 3) Des formations, cours, conférences (4 à NE) et de la participation à des groupes de travail, cercles d'experts et tables rondes afin de défendre partout, toujours, le droit de chacun à une accessibilité universelle.

## Conseil social (CS)

Au 1er janvier 2022 est entrée en vigueur la dernière révision de l'assurance invalidité. Les équipes se sont appropriées ces modifications afin de conseiller aux mieux nos clients. De plus, nous avons accompagné les clients dans la phase transitoire à la suite de la réforme des prestations complémentaires entrée en vigueur au 1er janvier 2021. Enfin, des améliorations concernant la contribution d'assistance de l'AI ont été introduites en 2022, ce qui nous a permis de conseiller les clients pour la mise en place de cette prestation.

## Accompagnement à domicile (AD)

La prestation AD a connu une période de stabilité durant l'année 2022. La mise en place de nouvelles situations a compensé le nombre de situations qui ont pris fin. Ces arrêts sont dus à l'acquisition d'une plus grande autonomie ou d'un changement de lieu de vie. Ainsi 81 clients ont pu bénéficier de cette prestation durant l'année 2022 sur les deux cantons, avec une majorité de personnes touchées par un handicap psychique.

## Service de Relève à domicile (SR)

Durant l'année écoulée, le nombre d'heures d'interventions à domicile a passablement augmenté, alors que le nombre de clients a baissé au Jura (après une forte augmentation en 2021). Ceci s'explique par plusieurs situations qui se sont révélées être particulièrement complexes. Nous constatons que pour certaines familles avec enfants en situation de handicap en âge préscolaire, la relève constitue parfois un pilier central du soutien aux parents.

		2021		2022	
<b>Relève à domicile</b>	Clients	JU	28	JU	15
		NE	14	NE	19
	Heures	JU	2'145	JU	2'813
		NE	1'347	NE	1'984

## Centre de Formation Continue (CFC)

L'année 2022 se caractérise par un retour presque à la normale. Même s'il n'y a plus eu d'annulation directement en lien avec la situation sanitaire, quelques cours ont dû être annulés par manque de participants. Les habitudes ont changé ces deux dernières années. Le choix des cours se porte davantage vers les cours de loisirs, bien-être et détente. Le programme 2022 proposait 33 cours suivis par 268 participants ce qui représente 3260 heures dispensées par 42 formateurs et assistants de cours. Les activités telles que soirée en cabane, marché des cours, remise des attestations, sortie du Club de formation continue ont retrouvé leurs places dans les agendas et ont rencontré un succès du taux de participation. Deux événements importants marquent encore cette année 2022 pour le Centre de formation continue. Il s'agit de la participation de l'équipe de basket de Pro Infirmis au National Summer Games de St-Gall et l'avant-première du documentaire Stars de tous les instants.

## Compte d'exploitation 2022

	2022	2021
Total produits d'exploitation	3'892	3'807
Total charges d'exploitation	-4'219	-4'044
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-327</b>	<b>-237</b>
Résultat sans rapport avec l'organisation	-2	-1
<b>Résultat avant variation du capital des fonds</b>	<b>-329</b>	<b>-238</b>
Variation du capital des fonds	20	-50
<b>Résultat annuel kCHF</b>	<b>-309</b>	<b>-288</b>



## Les manifestations



Avant-première du film documentaire

### Avant-première du film documentaire « Stars de tous les instants »

Chaque spectacle de la troupe Stars d'un instant fait l'objet d'une captation d'images. Le spectacle Un monde à refaire a connu de grandes turbulences. Avec le semi-confinement plusieurs séquences vidéo ont été tournées par les acteurs de la troupe. Ces pépites ne pouvaient pas en rester là et la décision d'en réaliser un film documentaire est née. Afin de faire honneur et de remercier celles et ceux qui ont participé à la mise sur pied du documentaire, une projection privée s'est tenue le 29.09.2022 dans la salle de cinéma Cinémont à Delémont devant 150 personnes.



Stars de tous les instants

### Molière c'est nous !

Pro Infirmis Neuchâtel a présenté le spectacle inclusif en collaboration avec le directeur artistique Yves Senn. Cette pièce de théâtre atypique a réuni sur scène les artistes en herbe des ateliers de Pro Infirmis NE, FR et VD ainsi que les troupes professionnelles de l'avant-scène-opéra et du Théâtre Entracte. Ce sont 250 personnes qui ont applaudi avec ferveur les artistes au Temple du Bas à Neuchâtel le 20.05.2022



Molière c'est nous !

### Focus

Une fois par année, l'ensemble des collaborateurs sont invités à une journée de présentation des projets en cours ainsi qu'un échange autour d'une thématique. Le focus de l'année 2022 a été fixé sur des ateliers de surcharge VS de bien-être au travail animé par David Bozier, fondateur d'Optimance. C'est 44 personnes qui ont participé à cette journée qui s'est déroulée le 01.09.2022 à La Chaux-de-Fonds.

# Direction cantonale de Jura – Neuchâtel

## Pro Infirmis

Direction cantonale Jura-Neuchâtel

Rue du Puits 6  
Case postale  
2800 Delémont 1  
Tél. 058 775 33 50  
june@proinfirmis.ch

Maladière 35  
2000 Neuchâtel  
Tél. 058 775 36 60  
june@proinfirmis.ch

Rue de Chandigarh 4  
2300 La Chaux-de-Fonds  
Tél. 058 775 36 20  
june@proinfirmis.ch

IBAN CH65 0900 0000 2000 2995 1  
CCP 20-2995-1

**[www.proinfirmis.ch](http://www.proinfirmis.ch)**

**Tous les noms des collaborateurs·trices  
et des comités 2022 de Pro Infirmis  
Jura-Neuchâtel sont à découvrir sur  
ce lien :**  
**[www.proinfirmis.ch/ju-ne-personnel](http://www.proinfirmis.ch/ju-ne-personnel)**

Pro Infirmis est une institution d'utilité publique reconnue par la Fondation ZEWO (service spécialisé suisse des institutions d'utilité publique collectant des dons). Le label de qualité ZEWO garantit que tous les dons sont affectés aux buts fixés par l'institution et que sa comptabilité est dûment vérifiée.

